

L'AVENIR DU RRPE : Des nouvelles du comité de travail... mais rien de concret!

Tel que nous vous en faisons part dans le *Communiqué Info Accès* du 5 février 2015, la Direction générale de la rémunération globale du Secrétariat du Conseil du trésor a mis en place un comité de travail en vue d'évaluer différents scénarios quant à l'avenir du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Les associations de cadres étaient convoquées hier par les représentants du Conseil du trésor à une rencontre de bilan. Nous avons appris que certains travaux ont été réalisés, mais que le gouvernement attend la conclusion des négociations avec le personnel syndiqué pour avancer officiellement dans des hypothèses.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Ce comité de travail est composé de deux représentants du RACAR (Regroupement des associations de cadres en matière de retraite et d'assurance) dont l'ACCO fait partie, de deux représentants de la CERA (Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance) et de quatre représentants patronaux du Secrétariat du Conseil du trésor.

OBJECTIFS SOUS-JACENTS AUX TRAVAUX POURSUIVIS PAR CE COMITÉ :

- Assurer la pérennité du régime de retraite pour les cadres
- Assurer le contrôle des coûts (en lien avec les problématiques structurelles)
- Atteindre un niveau raisonnable du taux de cotisation

MANDAT :

- Explorer des mesures permettant d'atteindre les objectifs, et ce, en vue de faire des recommandations à la Table de consultation dans ce dossier (formée de représentants d'associations et gouvernementaux).

Rappelons que l'échéancier des travaux demeure le printemps 2016, et ce, dans le but que les solutions retenues puissent être en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Il va sans dire que nous suivons ce dossier de très près, étant particulièrement conscients que d'éventuels changements peuvent influencer grandement les personnes à l'aube de la retraite... Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier et nous vous rappelons de ne pas hésiter à communiquer avec votre association si vous avez des questions à propos de votre régime de retraite.